

Stratégie améliorée de renouvellement des foyers de soins de longue durée

Il a été annoncé, en juillet 2007, que l'objectif de la « Stratégie de renouvellement des foyers de soins de longue durée » était de permettre la rénovation et l'amélioration de 35 000 lits de foyers de soins de longue durée dans l'ensemble de la province.

En 2014, la ministre associée de la Santé et des Soins de longue durée a annoncé la mise en place d'une stratégie visant à favoriser l'achèvement du travail entrepris. Cette nouvelle stratégie améliorée comprend les trois objectifs suivants : une augmentation du financement pour la construction afin de permettre la rénovation de certains foyers de soins de longue durée, une mise à jour du Manuel de conception afin de contribuer à améliorer les soins offerts aux résidents des foyers, plus particulièrement ceux qui ont des besoins très particuliers en matière de soins de santé, la création d'un bureau de projet et d'un échéancier provincial pour les projets visant à soutenir les foyers de soins de longue durée qui respectent les priorités de la collectivité locale.

Dans un premier temps, un sondage a été mené auprès de tous les foyers de soins de longue durée admissibles afin de déterminer s'ils sont intéressés par le projet et s'ils souhaitent y participer.

Les résultats du sondage permettront aux foyers de soins de longue durée et au RLISS de savoir quelles activités pourraient aider à respecter l'échéancier des rénovations. Cela permettra de garantir que tous les projets seront achevés d'ici le 31 décembre 2024.

Le ministère a offert des séances de formation en collaboration avec le RLISS pour aider les foyers de soins de longue durée à remplir le sondage. Ces séances de formation qui mettent l'accent sur les trois principaux objectifs de la nouvelle stratégie ainsi que sur les priorités du système de santé local ont commencé à être offertes à partir de mars 2015.